



COMMUNE DE CHAMPVENT

Dispense d'enquête

N° D-2020 / 03

Dans sa séance du 14 avril 2020, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête :

Propriétaire : Meillaz Marinette
Ch. De l'Alouette 2
1443 Essert-sous-Champvent

Nature des travaux : Création d'un sas non chauffé. Bâtiment ECA 1047.
Construction en bois, 7m2.

Situation : Ch. De l'Alouette 2
1443 Champvent

N° de parcelle : 1065

Dérogation : Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général, dans un délai de 10 jours, dès le 22 avril 2020.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité